



Plœuc-L'Hermitage, le 03 août 2016

Monsieur Manuel VALLS
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris

Monsieur le Premier Ministre,

Le 25 juillet dernier, Monsieur Philippe Richert, Président de l'Association des Régions de France, vous a interpellé pour dénoncer la préoccupation des conseils régionaux dans la mise en œuvre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Par cette présente, en tant que Président de la Fédération des Groupes d'Action Locale (GAL) de France, je souhaite vous alerter plus particulièrement sur la mise en œuvre du programme LEADER (Mesure 19 – Liaisons Entre Actions du Développement Rural) qui mobilise 687 millions d'euros de FEADER en France métropolitaine et d'Outre-mer pour la période 2014-2020 qui constitue actuellement un sujet de préoccupation majeure pour plus de 300 territoires concernés par cette mesure de développement local des territoires ruraux.

En effet, les conseils régionaux qui se sont vus confier en 2012, par le Président de la République, l'autorité de gestion du FEADER, restent confrontés à des problèmes majeurs de mise en œuvre de ce fond. (Développement de l'outil informatique pour le paiement effectif des aides, insuffisance de moyens pour l'instruction des dossiers, cofinancements de l'Etat pour l'exercice 2016, ...). Ces difficultés rencontrées ont des conséquences qui peuvent s'avérer irréversibles sur la programmation et sur les territoires : celui de devoir restituer les fonds à Bruxelles s'ils ne sont pas dépensés dans les temps et celui de dénaturer l'originalité et la viabilité de ce programme ô combien indispensable dans le développement des territoires ruraux.

Sur les territoires, les Présidents des GAL m'ont fait part de difficultés majeures dans l'actuel démarrage de la mesure LEADER. Les territoires reçoivent régulièrement des demandes de financement pour des projets répondant à leurs stratégies de développement respectives mais beaucoup sont en attente d'instruction et de notification, faute de conventionnement avec l'autorité de gestion et l'Agence de Services et de Paiement. A cela s'ajoutent de vives inquiétudes quant à la date livraison effective de l'outil informatique de paiement des aides (Osiris).

Aujourd'hui, deux ans après la signature de l'Accord de Partenariat et plus d'un après la validation des différents PDR, et ce malgré nos nombreuses alertes, aucun dossier n'est programmé et encore moins payé et les territoires n'ont aucune visibilité sur la mise en œuvre de cette mesure et les différents acteurs régionaux et nationaux ne parviennent pas à se mettre d'accord sur des points indispensables à la mise en œuvre de la mesure tel que la contrôlabilité des fiches actions ou l'instrumentation des fichiers Osiris.

Cela menace clairement le développement des territoires ruraux alors que ces derniers constituent une des priorités d'actions du Président de la République et du gouvernement.

C'est pourquoi, Monsieur le Premier Ministre, j'attire votre attention sur les conséquences que pourrait susciter cette situation auprès des porteurs de projets et de certaines structures porteuses en situation financière délicate, dans un contexte difficile pour les territoires ruraux.

Au vu de ces éléments, je sollicite votre bienveillance pour un examen attentif de cette situation et vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

Respectueusement,

Thibaut GUIGNARD
Président de LEADER France
Fédération nationale des Groupes d'Action Locale

